

## AVIS DE CONCOURS ENSEIGNANTS EXTERNE ET INTERNE

**SESSION 2020**

(Arrêtés du 18 juillet 2019)

### PREMIER DEGRE :

- Concours externe et troisième concours public de recrutement de professeurs des écoles
- Concours externe pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat
- Premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles et premier concours interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

### SECOND DEGRE :

- Concours externe, externe spécial et interne de l'Agrégation
- Concours externe et interne de recrutement de personnels enseignants, d'éducation des lycées et collèges (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP)
- Concours externe et interne pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat (CAFEP/CAER-CAPES, CAFEP/CAER-CAPEPS, CAFEP/CAER-CAPET, CAFEP/CAER-CAPLP, CAER-AGREGATION)
- Troisième concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation des lycées et collèges (CAPES et CAFEP-CAPES, CAPET et CAPLP)

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

- Concours externe et interne de recrutement de personnels d'éducation (CPE)

<http://www.education.gouv.fr/concoursCPE>

- Concours externe et interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale (PSYEN)

<http://www.education.gouv.fr/concoursPsyEN>

### **Les inscriptions auront lieu :**

**du Mardi 10 septembre à partir de 12h00  
au Jeudi 10 octobre 2019, 17H00, heure de Paris.**

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

**Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.**

**ATTENTION :** Lors de votre inscription pour le concours professeur des écoles, vous serez dirigés sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.

**Important :** la confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il est conseillé aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.

**Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.**

### **IMPORTANT !**

Pour professeur des écoles, les pièces justificatives ne seront pas envoyées par courrier mais dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Vous serez destinataires **à la clôture des inscriptions** d'un document intitulé «pièces justificatives» sur lequel vous trouverez la liste des pièces à retourner à la date indiquée au verso de ce document.